

Résolution présentée par la délégation du Sierra Leone

Thème	Agenda 2030 pour le développement durable
Concerne	La relocalisation des populations frappées par la montée des océans
L'Assemblée Générale,	
Préoccupée	par la situation critique des pays situés près des zones côtières, ainsi que par l'espace encore disponible sur la planète,
Constatant	l'ajournement et le retard grandissant de l'application du projet "Oceanix", soutenu par l'ONU le 3 avril 2019, visant à construire une ville essentiellement composée de "maisons flottantes", pour pouvoir combattre la disparition du littoral, dû à la montée des eaux, en raison du réchauffement climatique,
Blâmant	l'indifférence et la passivité face à l'urgence climatique des pays responsables de cette catastrophe imminente, comme la Chine, qui émet 13,1 milliards de tonnes de CO2/an, les États-Unis d'Amérique, qui émettent 4,6 milliards de tonnes de CO2/an, l'Inde, qui émet 3,2 milliards de tonnes de CO2/an, la Russie, qui émet 2,0 milliards de tonnes de CO2/an, l'UE, qui émet 2,5 milliards de tonnes de CO2/an, et le Japon, qui émet 0,97 milliards de tonnes de CO2/an,
Décide	de s'engager dans le projet de construire progressivement une ville constituée de maisons "flottantes", une technologie de plus en plus promue, afin d'offrir aux pays, dont les territoires sont menacés par l'avancée toujours plus accrue des eaux, un nouvel espace de vie près de leurs côtes ; - que les principaux pays pollueurs cités en amont paieront chacun le montant de 0,03% de leur PIB respectif, afin de financer ce projet, permettant alors aux populations en danger d'avoir accès à un nouveau logement durable et dans le respect de l'environnement ; - de mettre en place une loi commune à tous les pays concernés, stipulant que seules les personnes possédant la nationalité du pays en question, ou disposant d'une autorisation officielle émise par l'Etat, puissent s'établir sur le territoire ; - que ce projet sera soutenu et supervisé par l'ONU-Habitat, le programme des Nations Unies pour les établissements humains, qui assurera la bienfaisance et la neutralité dans la mise en place des différentes infrastructures flottantes à travers le monde.